

## Compte –Rendu du CA des DDEN du 13 décembre 2016

Le CA s'est réuni au Lycée Malraux de Béthune de 9h 30 à 13 h 30

Sont présents : Mme M.R Machen

MM. J Bécourt, S Cappe, JL Candas, JL Codron, JC Coeugnet, JR Maccagnan, R Monier, B Mortagne, G Vanhove, M Willemant.

Sont excusés : MM. M. Baudailler-W. Douche- J Laforge-, JP Sailly

1. Approbation du compte rendu du précédent Conseil d'administration du 23 juin 2016 à l'unanimité (les comptes rendus des Conseil administration sont consultables sur le site DDEN62)
2. Compte rendu de la rencontre entre les représentants des DDEN ( M. Mortagne et Cappe) et l'IA représentée par M. Courbois (IA adjoint)
  - Remarque a été faite sur le renouvellement des DDEN en impliquant les directeurs d'école : un DDEN n'est pas obligatoirement attaché à une école.
  - Les nouvelles candidatures passent par la délégation obligatoirement
  - Il a été demandé que la connaissance des DDEN soit apportée lors de la formation des directeurs
  - La visite des établissements privés a été évoquée
  - L'exposition sur la Laïcité a été validée par les services de l'IA
3. Renouvellement des mandats
  - L'IA a envoyé les documents et modalités aux IEN qui ont fait redescendre vers les directeurs d'écoles
  - Nous, DDEN, allons envoyer une note aux délégations disant bien que les renouvellements passent par la délégation qui collecte les demandes et en transmet une copie à l'UD et transmet les documents à l'IEN de la circonscription en se renseignant sur d'éventuelles nouvelles candidatures déposées directement dans ses services
  - les nouveaux DDEN doivent signer la charte du DDEN
  - Respecter le cheminement : délégation – bassin – UD
  - La date butoir de retour des candidatures est fin janvier
4. Assemblée Générale : elle se tiendra le 4 mars 2017 à Liévin – salle F Mitterrand de l'hôtel de ville – de 9 heures à 12 heures
5. Congrès National : il se tiendra à Grenoble les 23 24 et 25 juin 2017  
Nos représentants seront : B Mortagne, M Willemant S Cappe et R Monier ; JC Coeugnet étant invité par le Bureau National
6. Gestion des demandes de subvention : elles sont à retourner pour le 15 mars par la voie délégation – bassin – UD ; elles doivent **impérativement** inclure le montage financier du projet **et** le bilan financier de la délégation.

7. CDEN du 9 novembre : en l'absence de B Mortagne, c'est G Vanhove qui nous a représentés :
- M Bessol , Ia-DASEN, préside la commission dans une atmosphère agréable et de dialogue. Il rappelle les leviers actionnés lors de la rentrée 2016 dans le premier degré : dans l'Éducation Prioritaire : accueil des 2 ans, plus de maîtres que de classes, attention aux écoles sorties de l'Éducation prioritaire ou concernés par la politique de la ville ; renforcement du réseau des EMF ; rencontres annuelles IA-directeurs d'école. Rythmes scolaires (voir plus loin). Les candidatures des DDEN sont validées après consultation du représentant de l'U.D.
  - Commission de suivi des rythmes scolaires du 10 novembre : 3 dispositifs d'Organisation Temps Scolaire : cadre général, dérogatoire (décret Peillon), expérimental (décret Hamon). Le dispositif expérimental devient dérogatoire. Le cadre général représente 64% les autres 36%. Les OTS Hamon représentaient 16% en 2014, 19,8% en 2016 (dont 44,8% avec libération du vendredi). 90% des communes proposent des NAP et 76,5% sont gratuites (contre 85% en 2014). Calendrier ; les demandes de changements doivent intervenir avant le 1<sup>er</sup> Mars.
8. Présentation des comptes financiers tenus par J Laforge : les comptes sont sains (voir document joint)
9. Informations diverses
- Présentation de la motion sur l'école rurale adoptée par l' AMRF
  - Rappel que la Wifi est interdite dans les écoles maternelles
  - Relance pour l'enquête sur la restauration scolaire
  - Remarque : les DDEN ont pouvoir de visiter cantines et NAP

Prochaine réunion de bureau le 12 janvier à Béthune au siège

Le secrétaire de séance  
Jacques Bécourt